



## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

### Nombre de membres

En exercice	23
Présents	21
Votants	23
dont Pouvoirs	02

Présents : Le Maire, Genoud Marc,  
MM les Adjoints : Mercet Sophie, Seifert Christophe, Meylan Pierre,  
Personnaz Rosa, Eudes Thibaut,  
MM les Conseillers : Laks Nathalie, Laks Nicolas, Saint-Pierre Aude,  
Aragon Frédéric, Vilmin Guillemette, Pérou Sylvain, Blanc Anne,  
Arhuero Christophe, Roy Céline, Personnaz Jérôme, Roy Vincent,  
Manganelli Stéphanie, Baud Sébastien, Tugler-Rossi Sophie, Liévin  
Christian,  
Pouvoirs : Casabianca S. donné à Roy V., Aragon M. donné à Meylan P.  
A été nommé secrétaire : F. Aragon

### CONSEIL MUNICIPAL - Nomination et fonction des adjoints - désignation de deux conseillers délégués

Monsieur le Maire expose :

Suite au renouvellement des conseillers municipaux et en séance du 27 mai 2020 d'installation du Maire et des Adjoints, il a été fixé à cinq (5) le nombre d'adjoints.

Maintenant il y a lieu de définir les attributions de chacun d'eux :

- **M. Christophe SEIFERT : 1<sup>er</sup> Adjoint en charge de l'Urbanisme, la voirie, les travaux et la sécurité routière**
- **Mme Rosa PERSONNAZ : 2<sup>ème</sup> Adjointe en charge de l'action sociale, la santé, et les liens intergénérationnels**
- **M. Thibaut EUDES : 3<sup>ème</sup> Adjoint en charge de la ruralité**
- **Mme Sophie MERCET : 4<sup>ème</sup> Adjointe en charge de la démocratie participative, la communication et des relations extérieures**
- **M. Pierre MEYLAN : 5<sup>ème</sup> Adjoint en charge des finances**

Par ailleurs, il y a lieu de désigner :

- **Mme Maëva ARAGON, conseillère déléguée en charge de la Culture et de la Vie associative**
- **M. Frédéric ARAGON, conseiller délégué en charge de l'Administration et de la Gestion du personnel**

Il est proposé au conseil municipal, qui accepte à la majorité des voix, (abstentions : C. Roy et Nicolas Laks)

- D'approuver les attributions ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le Maire,

